



**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
**Ministère des Infrastructures, des Transports**  
**Terrestres et du Désenclavement**



## **Avis d'Appel d'Offres**

### **AGEROUTE SENEGAL**

#### **AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS D'ALLEGEMENTS DES TACHES POUR LES FEMMES (20 MOULINS A MIL).**

**N° D/1400/F**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « *Le Soleil* » du 20 décembre 2018.
2. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement a obtenu de la Banque Islamique de Développement (BID) et du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA) des fonds dans le cadre du projet d'aménagement de 52 km de routes rurales avec la technologie PROBASE dans les régions de Diourbel, Thiès et Kaolack, afin de financer les infrastructures connexes et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition d'équipements d'allégements des tâches pour les femmes.
3. L'AGEROUTE sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des moulins à mil.  
Les prestations se feront en un seul lot : **Acquisition et installation d'équipement d'allégement des taches pour les femmes (acquisition de 20 moulins à mil) :**
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Générale de l'AGEROUTE sise à **la rue David Diop x Rue F, Fann Résidence – Dakar. Téléphone : +221 33 869 07 51 Fax : +221 33 864 63 50, E-mail : [ageroute@ageroute.sn](mailto:ageroute@ageroute.sn)**  
Heures d'ouverture : 8 h 30 mn Heure de fermeture : 17 h
6. Les exigences en matière de qualifications sont :

- **Expérience** : avoir réalisé au moins deux (2) prestations de même nature, de même taille et d'envergure équivalente au cours des cinq dernières années à compter de 2014 justifiées par des attestations de service fait dûment signées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après Direction Générale de l'AGEROUTE sise **à la rue David Diop x Rue F, Fann Résidence – Dakar. Téléphone : +221 33 869 07 51 Fax : +221 33 864 63 50, E-mail : [ageroute@ageroute.sn](mailto:ageroute@ageroute.sn)** contre un paiement en espèce non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA** par versement au compte n° **SN153 01301 301090002540** ouvert au nom de l'AGEROUTE SENEGAL auprès de la banque UBA sise à la route des Almadies à Dakar.

Un exemplaire du DAO est disponible pour être consulté sur place.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Direction Générale de l'AGEROUTE sise **à la rue David Diop x Rue F, Fann Résidence – Dakar. Téléphone : +221 33 869 07 51 Fax : +221 33 864 63 50, Email : [ageroute@ageroute.sn](mailto:ageroute@ageroute.sn) ; [rndour@ageroute.sn](mailto:rndour@ageroute.sn) ; [asall@ageroute.sn](mailto:asall@ageroute.sn) ; [isall@ageroute.sn](mailto:isall@ageroute.sn)** au plus tard **le 3 décembre 2019 à 11 h 30 mn**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après :

Adresse : Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal sise à Fann Résidence Rue David Diop X Rue F à la salle de réunion Gabriel TINE le **3 décembre 2019 à 11 h 30 mn**.

8. Le soumissionnaire joindra à sa soumission, une garantie de soumission avec un délai de validité de vingt-huit jours (28) après l'expiration de la durée de validité de l'offre, y compris si la durée de validité de l'offre est prorogée selon les dispositions de la clause 19.2 des IC. La caution est de : **quatre cent mille (400 000) FCFA**.

9. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

**Le Directeur Général**